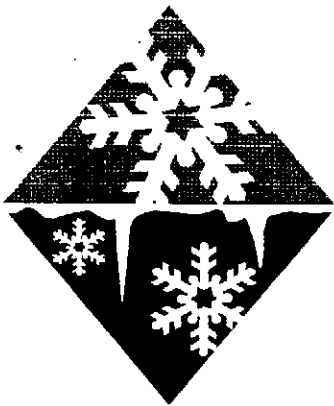




LE VERNERIAUD

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE - N°3

1^{er} trimestre 1996



Chers Concitoyens et Amis,

Je profite de la parution du 3^{ème} bulletin d'information municipale, en ce début d'année 1996, pour vous présenter tous les voeux chaleureux de santé, bonheur, paix et prospérité de votre conseil municipal.

Qu'en cette période de difficultés grandissantes, nous sachions continuer à oeuvrer ensemble pour le seul bien commun et que notre petite communauté demeure unie, solidaire et dynamique.

Gérard CHARASSE

LES TRAVAUX DU CONSEIL

REUNION DU CONSEIL DU 16 NOVEMBRE 1995:

⇒ **BUDGET SUPPLEMENTAIRE** : il s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 173 397 F, en recettes et dépenses d'investissement à 1 330 000 F.

⇒ **POINT SUR CERTAINS INVESTISSEMENTS 95** :

- Aménagement d'une portion du chemin rural des Passiaux en liaison avec l'assainissement.
- Assainissement du bas de la rue Paul Devaux et liaison égout route de Vichy rue Paul Devaux.
- Acquisition pour démolition de deux granges et d'une maison aux Petits Prés.
- Acquisition d'une grange et d'une maison, rue St. Georges, pour démolition.
- Acquisition d'une grange, rue Maurice Constantin-Weyer, pour démolition et déplacement du transformateur EDF de la place Marcel Guillaumin.

⇒ **TRAVAUX 96** : Le début d'installation du gaz naturel permettra d'enfourer des lignes électriques et téléphoniques dans une partie du bourg.

⇒ **REVISION DU P.O.S (plan d'occupation des sols)** : projets de modifications et d'extension de certaines zones réservées pour la commune.

⇒ **SECURITE ROUTIERE**:- Installation de bandes sonores à l'entrée du village sur la départementale 175.

- Des sens interdits et interdits sauf riverains, des stops et des bandes sonores seront installés sur certaines rues où la circulation est devenue dangereuse. Une information plus complète sera diffusée prochainement.

RÉUNION DU CONSEIL DU 21 DÉCEMBRE 1995

⇒ **TRAVAUX** : Le terrassement des deux plate-formes, nécessaires pour le stade et la salle polyvalente, a été attribué à l'entreprise Redland (la moins distante) de Cusset, pour un montant de 343 688 F.

- Les réfections du bureau et de l'appartement de la Poste ont été attribuées à diverses entreprises locales, les moins disantes, pour une somme de 582 297 F.

⇒ **ORDURES SELECTIVES**: Des conteneurs de récupération des déchets papier, plastique et métaux vont venir s'ajouter à ceux de récupération du verre et des piles. La construction d'une plate-forme sera réalisée derrière le dépôt municipal pour l'installation de ces conteneurs.

⇒ **CANTINE** : Le prix du ticket de cantine à 12,50 F n'avait pas varié depuis deux ans. L'augmentation des matières premières nous oblige à passer ce prix à 13 F. Le ticket de la garderie, qui est de 6 F (goûter compris), passera à 7 F (3,50 F la demie journée) et ce dès la rentrée de janvier 96.

⇒ **TAXE D'ASSAINISSEMENT 96** : Le budget d'assainissement doit être autonome et équilibré. En fait, la commune a obtenu pour réaliser cet "équilibre", de pouvoir voter une subvention du budget général au budget assainissement de 378 000 F en 95, mais à la condition (valable pour toutes les collectivités concernées) d'augmenter d'au moins 15% chaque année, jusqu'à équilibre réel, la taxe communale d'assainissement. Elle passera donc de 2.70 F à 3.20 F par m³ d'eau consommé pour les habitations raccordées à l'égout - vanne.

⇒ **VOIRIE** : Des acquisitions de terrain, prévues dans le cadre de permis de construire déjà obtenus, vont être réalisées pour l'élargissement des rues du Lavoir, de la Coursière et de l'impasse donnant sur le C.D. 175 à Barantan.

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

- Le 18 octobre 1995 à Vichy de Elodie REBRION - Impasse du Moulin Ribier

MARIAGES:

- Le 23 décembre 1995 de Philippe CARROT et de Pascale CORRE - le clos de Mercuriol.

DECES:

- Le 8 décembre 1995 à Vichy de LENART Richart le clos de Mercuriol.



**LA GRANDE MAJORITE
DES DECHETS QUE
VOUS PRODUISEZ
SONT RECYCLABLES.
PENSEZ A LES TRIER
ET A LES DEPOSER
DANS LES
CONTENEURS PREVUS
POUR CET USAGE**

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Le 17 février :

Veillée folklorique de l'association Loisirs et Culture.
Thème: LE PORTUGAL, danses et repas portugais.

Le 25 février :

Loto des donneurs de sang.

Le 2 mars :

Soirée "Coq au vin" organisée par l'E.S.V. (football).

Le 10 mars :

Thé dansant du Club des Anciens.

Le 17 mars :

"RUN'n BIKE" organisé par l'A.S PTT/ VICHY.

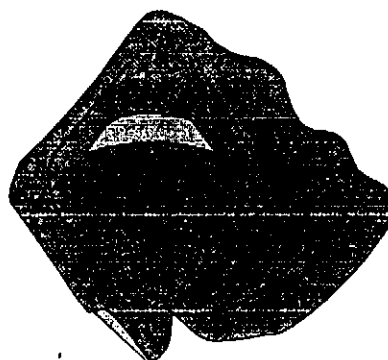
LE SIFFLET AU FEMININ !!!

DE LA VOLONTE ? CERTAINEMENT !
DU COURAGE ? SANS DOUTE !



En effet, dans un environnement essentiellement masculin, Angélique GAY vient d'obtenir son diplôme d'arbitre de football. A 16 ans et demi, Angélique est la seule fille admise à l'examen cette année. Nul doute qu'elle saura faire apprécier son travail sur tous les terrains de football, de l'Allier, de l'Auvergne et pourquoi pas de France !

Félicitations et bravo Angélique !



CET ARTICLE

VOUS CONCERNE !

LA COLLECTE SELECTIVE

La loi du 12 juillet 1992 oblige les collectivités locales à mettre à la disposition de la population des conteneurs, afin qu'elle puisse sélectionner les déchets.

COMMENT FONCTIONNE CETTE COLLECTE ?

C'est tout d'abord une participation de chacun d'entre nous. Nous ne devons plus jeter aux ordures ménagères:

- le verre
- le papier et le carton
- les bouteilles en plastique
- les piles
- les emballages métalliques

Désormais des conteneurs sont prévus pour recevoir ces déchets, qui seront, par la suite, recyclés. Votre engagement dans cette collecte sélective est important, car il va permettre de diminuer de façon significative le coût de triage des ordures.

QUELLES TRANSFORMATIONS SUBISSENT LES DECHETS ?

- le papier et le carton après désencrage seront transformés en cartons d'emballage, papier journal, papier d'essuyage.
- les briques de boisson, après broyage et pressage, seront destinées à des panneaux pour meubles.
- les plastiques serviront, quant à eux, à fabriquer des palettes, des tuyaux, des contreforts de chaussures, du revêtement de sol, des flacons pour produits non alimentaires, et même des pull-over.
- les métaux, après aplatissage et fusion, deviendront des boîtes de conserve ou des tôles de sidérurgie.
- le verre sera concassé et fondu pour être transformé en bouteilles, canettes, laine de verre ou isolants.

SACHEZ CEPENDANT, QUE LES DECHETTERIES NE REMETTRONT PAS EN CAUSE L'ENLEVEMENT PAR BENNE AUQUEL VOUS ETES HABITUES.

Enfin, un programme de compostage individuel est également développé, afin de réduire le volume des déchets verts et organiques collectés chaque année. C'est ainsi que le SICTOM SUD-ALLIER tient à votre disposition des composteurs individuels, qui vous seront vendus à prix coûtant (environ 300 francs), et qui vous permettront de produire, à partir de vos propres déchets, un excellent compost.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, APPELEZ LE SICTOM SUD-ALLIER AU 70 45 51 67